

@CROM
SAS au capital de 5000 Euro
93 rue de la VILETTE
69003 LYON FRANCE
RCS de LYON n° 509343711

Le 01 / 01 / 2025 à 9 H 00 Min

Suite à la convocation du PRESIDENT par les moyens et délais légaux prévus dans les statuts, les associés se sont réunis en assemblée générale EXTRAORDINAIRE afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social**
- Mise à jour des statuts**

A leur entrée en séance, une feuille de présence est signée par tous les associés présents ou représentés. Il est constaté que les associés présents ou représentés réunissent le quorum requis par la loi. L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il est ensuite décidé de composer le bureau.

Mr JAN Patrick est désigné Président de l'assemblée et secrétaire de séance.
Mr BRUN Patrick est désigné scrutateur.

PREMIERE RESOLUTION

- Transfert de siège social**

L'assemblée, à compter du 01/01/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au :

27 Rue Maurice Flandin Immeuble le FORUM
69003 LYON FRANCE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

- Mise à jour des statuts**

L'assemblée a décidé de modifier les Statuts en conséquence des résolutions prises au sein de cette assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

- Formalités légales**

L'assemblée donne pouvoir à tout porteur de présent P.V. pour entreprendre les formalités légales de Publicité et de dépôt au Greffe des Statuts modifiés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 H 00 Min

Le président

